Cosmetic Information Sheet

Tork Mildly Scented Hand Washing Foam Soap

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -
1.0	07.05.2026	Date de la première version publiée: 07.05.2026

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Tork Mildly Scented Hand Washing Foam Soap

Code du produit : Formula ID: 110001550

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produits cosmétiques

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Manufacturer (according to REGULATION (EU) 2023/988 article 3 (8))
Essity Hygiene and Health AB
Mölndals Bro 2
431 31 Mölndal
Sweden
+46 (0)31 746 00 00

Distributor
Essity France
151-161, avenue Victor Hugo
93400 Saint-Ouen - France
+33 1 85 07 90 00

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : info@essity.com

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Le présent document constitue une information produit volontaire suivant le format d'une fiche de données de sécurité (SDS). Une SDS conformément à l'article 31 du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) n'est pas requise pour les produits cosmétiques réglementés par le règlement (CE) n° 1223/2009 (règlement cosmétique de l'UE). La fiche de données cosmétiques (CDS) complète, mais ne remplace pas, le dossier d'information sur le produit (PIF) et le rapport sur la sécurité du produit cosmétique (CPSR) exigés par le règlement (CE) n° 1223/2009. Ce document est fourni à titre informatif uniquement et est conforme au PIF, à la notification CPNP et à l'étiquetage du produit. Le produit a été évalué en matière de sécurité conformément à l'article 10 du règlement cosmétique de l'UE et est considéré comme sûr pour la santé humaine lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Ingredients:
AQUA
GLYCERIN
SODIUM LAURETH SULFATE

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 23.11.2026 um 07:22 Uhr · sana.swiss

SODIUM COCOAMPHOACETATE
SODIUM LAUROYL GLUTAMATE
COCO-GLUCOSIDE
GLYCERYL OLEATE
CITRIC ACID
PROPYLENE GLYCOL
TETRASODIUM IMINODISUCCINATE
HYDROGENATED PALM GLYCERIDES CITRATE
TOCOPHEROL
PHENOXYETHANOL
SODIUM BENZOATE
PARFUM

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	:	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin. Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
Protection pour les secouristes	:	Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un risque d'exposition existe (voir chapitre 8).
En cas d'inhalation	:	En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
En cas de contact avec la peau	:	Laver à l'eau et au savon par précaution. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
En cas de contact avec les yeux	:	En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement. Faire appel à une assistance médicale.
En cas d'ingestion	:	En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques	:	Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	:	Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 23.11.2026 um 07:22 Uhr · sana.swiss

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	:	Eau pulvérisée Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche
Moyens d'extinction inappropriés	:	Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	:	Utiliser un équipement de protection individuelle. Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	:	Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher l’épandage sur une vaste zone (p. ex., par confinement ou par des barrières anti-huile). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	:	Enlever avec un absorbant inerte. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des règlementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 23.11.2026 um 07:22 Uhr · sana.swiss

Mesures d'ordre technique	:	Voir les mesures techniques à la rubrique CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
Ventilation locale/totale	:	N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.
Conseils pour une manipulation sans danger	:	Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas avaler. Eviter tout contact avec les yeux. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Se laver la peau soigneusement après manipulation. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
Mesures d'hygiène	:	Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	:	Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.
Précautions pour le stockage en commun	:	Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.
Température de stockage recommandée	:	5 - 50 °C

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Aucune mesure de protection spécifique nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	liquide (21 °C)
Forme	:	liquide
Couleur	:	bleu clair
Odeur	:	parfumé
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	:	Donnée non disponible

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 23.11.2026 um 07:22 Uhr · sana.swiss

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable
Inflammabilité (liquides)	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	n'a pas de point d'éclair
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
pH	:	4,5 - 5,5 (20 °C) Concentration: 100 % (non dilué)
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	150 mPa.s
Viscosité, cinématique	:	> 20,5 mm²/s (40 °C)
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	complètement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	1,031 g/cm³ (21 °C)
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule		
Taille des particules	:	Non applicable

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 23.11.2026 um 07:22 Uhr · sana.swiss

9.2 Autres informations

Explosifs	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	:	Aucun(e) à notre connaissance.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter	:	Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter	:	Aucun(e).

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

N’est pas connu ni supposé être nocif pour la santé humaine dans le cadre de l’utilisation prévue.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Aucun dommage écologique n'est connu ni attendu dans le cadre de l'utilisation prévue. Les tensioactifs de ce produit sont facilement biodégradables. Aucun des composants ne devrait être toxique pour la vie aquatique.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	:	Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimina-

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 23.11.2026 um 07:22 Uhr · sana.swiss

		tion des déchets. Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Emballages contaminés	:	Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Cargo)	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Passager)	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 23.11.2026 um 07:22 Uhr · sana.swiss

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Le présent document constitue une information produit volontaire suivant le format d'une fiche de données de sécurité (SDS). Une SDS conformément à l'article 31 du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) n'est pas requise pour les produits cosmétiques réglementés par le règlement (CE) n° 1223/2009 (règlement cosmétique de l'UE). La fiche de données cosmétiques (CDS) complète, mais ne remplace pas, le dossier d'information sur le produit (PIF) et le rapport sur la sécurité du produit cosmétique (CPSR) exigés par le règlement (CE) n° 1223/2009. Ce document est fourni à titre informatif uniquement et est conforme au PIF, à la notification CPNP et à l'étiquetage du produit. Le produit a été évalué en matière de sécurité conformément à l'article 10 du règlement cosmétique de l'UE et est considéré comme sûr pour la santé humaine lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles.

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 23.11.2026 um 07:22 Uhr · sana.swiss